

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA POSTE ET DES TELECOMMUNICATIONS,

DIRECTION DE L'UNITE POSTALE TIPASA

Avis de consultation N°34/2022

La direction de l'unité postale de la wilaya de Tipasa lance une consultation pour extension du système de télésurveillance pour les bureaux poste de la wilaya de Tipaza, destiné aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

1. **Capacités professionnelles** : les entreprises spécialisés dans la vente et ou la conception de solutions de télésurveillance en application l'article 05 du décret exécutif N° 09/410 du 10/12/2009.
2. **Capacités techniques** : la disposition des capacités et ressources nécessaires pour mener à bien exécution

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'unité postale de la wilaya de Tipasa cité administrative TIPASA, contre le paiement de la somme de trois mille (3.000,00 DA) non remboursable, à virer au compte CCPN°381129 clé 61 ouvert auprès de la Direction de l'unité postale de la wilaya de Tipasa.

Les offres doivent être accompagnées des documents exigés en application de la procédure des passations des marchés de l'EPIC Algérie Poste du 22/01/2018, mentionnés dans le cahier des charges

Les offres doivent être déposées à la Direction de l'unité postale de la wilaya de Tipasa, cité administrative sous enveloppes séparées fermées et cachetées et intégrées dans l'enveloppe extérieure qui doit être fermée, anonyme et porter les mentions apparentes suivantes :

Consultation

N°34/2022 ayant pour objet

«Extension du système de télésurveillance pour les bureaux poste de la wilaya de Tipaza»
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

La durée de préparation des offres est fixée à quinze jours (15) jours à compter de la date de la première publication de la consultation.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de la direction de l'unité postale de la wilaya de Tipasa le 10/01/2023 à 14H00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires augmentés de la durée de préparation des offres à compter de la date d'ouverture des plis.

Tipasa le : 27/12/2022

Le directeur :

